



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/511
5 décembre 2002

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

424ème séance plénière

PC Journal No 424, point 3 de l'ordre du jour

DECISION No 511
PRESENTATION AU CONSEIL MINISTERIEL DU PROJET
DE DECISION SUR LA TOLERANCE ET LA NON-DISCRIMINATION

Le Conseil permanent,

Prenant acte des débats constructifs sur la tolérance et la non-discrimination qui ont eu lieu dans le cadre des réunions du Groupe de travail sur la tolérance,

Décide de demander à la Présidence du Conseil permanent de transmettre au Conseil ministériel le projet de décision sur la tolérance et la non-discrimination ;

Recommande au Conseil ministériel d'adopter la décision susmentionnée.